# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC DES BLANCHES HAIES sur la commune principale de l'AIOT LA BERTAUDRIE 44680 STE PAZANNE.

La référence de votre dossier est A-3-NHVY867KR et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 15/05/2023 à 19h21 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

# 1 - Type de déclaration

# Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : une déclaration initiale

Numéro d'AIOT : Je ne connais pas mon numéro d'AIOT

Service instructeur : Je ne connais pas le service instructeur

# Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <a href="https://aida.ineris.fr/">https://aida.ineris.fr/</a>

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

# 2 - Déclarant

#### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : Mandataire

Organisme : Chambre d'Agriculture Pays de Loire

Fonction : Conseillère agricole

#### Personne morale

N° SIRET **41173828900015** 

Raison sociale GAEC DES BLANCHES HAIES

Forme juridique Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

#### Adresse en France

LA BERTAUDERIE

44680 STE PAZANNE

#### Signataire

Qualité : Associé gérant

#### Référent

Fonction : Associé gérant

# 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : GAEC DES BLANCHES HAIES

Description des activités : **ÉLEVAGE BOVIN LAIT** 

## Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Une installation classée relevant du régime de déclaration : NON

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : NON

## 4 - Localisation

#### Localisation de l'installation

#### LA BERTAUDRIE

#### **44680 STE PAZANNE**

X:332785

Y: 6675479

Projection: Lambert 93

Communes sur lesquelles est implantée l'installation :

## • 44680 ST HILAIRE DE CHALEONS

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

# 5 - Activité du site

#### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? NON

# Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vache 75 u	<sup>S</sup> D	

# 6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? OUI

Forage souterrain **OUI** 

Volume maximum annuel (en m3) 3000

Profondeur : Plus de 10m de profondeur

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? NON

Est-il prévu un épandage ? OUI

Origine et la nature des matières épandues :

#### ORIGINE AGRICOLE FUMIER ET LISIER DE BOVINS

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
044160190	GAEC DES BLANCHES HAIES	SAU PAC

Surface totale du plan d'épandage (en ha) 96

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) 10797

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) 10797

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) 0

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) 10797

B2: Dont provenant d'un tiers (en kg N) 0

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) 4

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? NON

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

# BÂCHES ENSILAGE/FICELLES/EMBALLAGES => SOCIÉTÉ ADIVALOR

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? NON

#### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : OUI

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**3 EXTINCTEURS** 

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? NON

#### Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : NON

#### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ? **Oui** 

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

## 7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

# Autorisation Télédéclaration GAEC DES BLANCHES HAIES.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

#### Plan de situation 25000 BLANCHES HAIES.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

# Extrait cadastral 2000 GAEC DES BLANCHES HAIES.pdf